

CONVOCAATION AUX EXAMENS

SESSION 2

Du 03 au 29 juin 2023

La session des examens de la session 2 de l'année universitaire 2023/2024 se déroulera du lundi 03 juin au samedi 29 juin 2023.

L'appel aura lieu une demi-heure avant le début des épreuves dans les salles.

Les candidats ne seront admis que sur présentation de leur carte d'étudiant.

L'accès aux salles d'examen sera interdit à tout candidat qui se présentera après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, quel que soit le motif du retard (note ministérielle n° 85-065 du 18/02/85).

Toute fraude ou tentative de fraude est passible du conseil de discipline.

En cas de chevauchement,

- Prévenir obligatoirement et d'urgence la scolarité, aux heures d'ouverture du service, de 8h30 à 17h00 : **AU PLUS TARD LE 24 MAI 17h00.**
- **AUCUNE DEMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE AU-DELA DE CETTE DATE.**

RNE = Régime normal d'études

RSE = Régime spécial d'études